L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
PUBLISHER.

Col. HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET EDITEUR

H. BEGUE, JR.
GERANT.

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Decatur et Chartres.

Entered as second-class mail matter, at the Postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—

Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1..
Un mois	.60
Une semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12..
Six mois	6..
Trois mois	3
Un mois	1.00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—

Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.05
Trois mois	1.05

EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—

Un an	$2.00
Six mois	1.00
Pour l'Etranger—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50

Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

Bureau de l'Etat Civil

Naissances.

Mme Homer Duprey, 1658 Valmont, une fille.

Mme James Gallawoy, Hôtel Dieu, un garçon.

Mme Henry Rehle, 1814 des Français, une fille.

Mme Fred Anderson, 1445 Nord Rocheblave, une fille.

Mme Alexander Anthement, 1613 Sud Liberty, un garçon.

Mme Julius Suidry, 1823 Annunciation, un garçon.

Mme Felician Randon, 920 Bourbon, un garçon.

Mariages.

Ed. Behlar et Mlle Myrtle Fate.

Ernest Hugerenot et Mlle Ethel Hauel.

Charles Tortorich et Mlle Josephine Toffaro.

Décès.

Mlle Magdalena Schulz, 46 ans, 3140 Dauphine.

Mme Ben Beekman, Infirmerie Touro.

Ferdinand Dudenhefer, 46 ans, 1808 Franklin.

William Delaney, Jr., 21 ans.

Mme Frank Rankin, 32 ans.

Elmore Tesson, 29 ans.

Anthony Verges, 61 ans.

Moses Graham, 26 ans, Hôpital de la Charité.

Stella Wright, 19 ans, Hôpital de la Charité.

Johnson Shelley, 50 ans.

Maurice Miles, 27 ans, Hôpital de la Charité.

Therese Schenck, 17 ans, rue Dauphine.

Le "Poll Tax."

Le percepteur Arthur J. O'Keefe, avise les contribuables qu'ils n'ont que 30 jours pour payer leurs "poll taxes". Seulement 11,367 des 51,000 votants ont payé l'impôt.

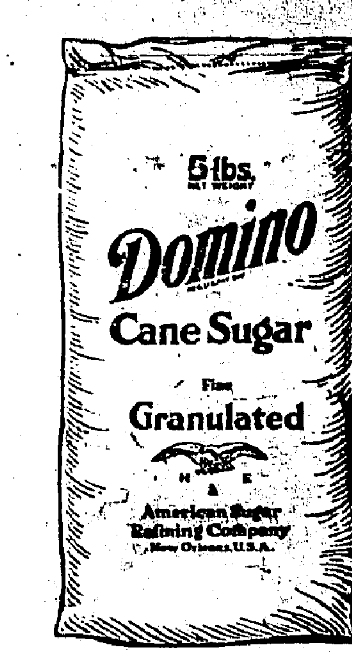

Vendu en sacs de coton 5, 10, 25 et 50 livres.

Pourquoi acheter du sucre exposé à la poussière et aux mouches, quand vous pouvez vous procurer du Domino Granulé, en sacs de coton à tissus serrés. Il est toujours propre, n'est pas manié; son poids est exact, et c'est le sucre le plus satisfaisant que l'on puisse acheter.

SUCREZ AVEC DOMINO

Granulé, Tablettes, en Poudre, chez les Confiseurs.

M. et Mme Carter H. Harrison.

M. Carter H. Harrison, qui fut pendant douze ans maire de Chicago, et Mme Harrison, sont arrivés à la Nouvelle-Orléans, et sont les hôtes de Mlles Lalla et Florence Ogden, tantes de Mme Harrison, née Edith Ogden, de notre ville. M. et Mme Harrison, après avoir pris part à plusieurs réceptions données en leur honneur par des amis, quitteront la Nouvelle-Orléans, pour la Havane, où ils séjourneront quelque temps.

Un policier assailli.

Forest Bianchini, vendeur de crabes, frappa l'agent de police Acomb d'un coup de fouet, lorsque ce dernier sautait dans sa charette pour le mettre en état d'arrestation. Bianchini vendait sur les rues en violation des heures désignées par l'ordonnance de la ville.

Arrestations de chasseurs en contravention.

Des officiers de la commission de conservation ont capturé une colonie de chasseurs, comprenant trente-cinq hommes et leurs familles, campés sur le "Marsh Island", près d'Avery Island, paroisse Ibérie. Ces chasseurs habitaient des huttes, et détruisaient le gibier en violation de la loi. Les prisonniers ont été conduits à la Nouvelle-Ibérie.

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.

Observations prises lundi à 8 heures du soir.
MARDI 5 décembre.

Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs — Temps couvert; vents légers du Sud.

Pour la Louisiane — Temps clair; moins froid mardi et mercredi.

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit:

Heure—	Température
7 a. m.	61
9 a. m.	68
11 a. m.	71
1 p. m.	73
3 p. m.	73
5 p. m.	73

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 4 décembre à la Nouvelle-Orléans:

Heure—	Temp.	Vent.	Pluie.
7 a. m.	64		.00
7 p. m.	70		Trace

LA CHERTE DES VIVRES.

Des assemblées générales discutent la hausse prohibitive des nécessités de la vie.

La fédération des Clubs féminins de la Nouvelle-Orléans, la Ligue des Ménagères, et un grand nombre de personnes autorisées à parler sur le sujet de la cherté inquiétante des vivres ont tenu, hier, des assemblées générales dans le but de dresser des protestations énergiques contre la hausse des denrées, particulièrement le beurre, les oeufs, les produits de la campagne, la farine, etc., et d'adresser ces protestations au Congrès des Etats-Unis. M. Fitzgerald, congressiste de New-York, vient de présenter un bill établissant un embargo sur des produits dont le prix est excessif, et réglementant le transport des vivres provenant des entrepôts frigorifiques.

Le Boston Club.

L'élection des officiers du Boston Club, a eu pour résultat: Président, Charles P. Fenner; vice-président, George Clay; secrétaire-trésorier, W. H. Dwyer; conseil d'administration, MM. le Dr. John B. Elliott, Jr., D. D. Curran, Wm. Henderson, George B. Matthews, Jr., George Westfeldt.

La Bourse du Coton.

A l'élection annuelle des officiers de la Bourse du Coton, qui a eu lieu hier, les personnes suivantes ont été élues: John F. Clark, président; C. B. Thorn, vice-président; A. J. Wolf, trésorier; Conseil de direction: John F. Finks, Jr., S. J. White, Lucien Voorhies, D. Vila, J. W. Barkdull, Edgar B Stern, C. E. Fenner, Silas I. Hyman, J. L. Newcomb, O. L. Lemarie, E. S. Butler et Andrew Stewart.

Les Elks.

Plus de mille personnes ont participé aux exercises commémoratifs annuels des Elks, à leur siège social. Les orateurs du jour étaient le Révérend John Dysart, D. D., de Dubuque, grand aumônier de l'ordre et le Juge O'Neill, de la Cour Suprême d'Etat. Le colonel John P. Sullivan, était maître des cérémonies. L'invocation a été prononcée par M. Henry E. Landfried, aumônier de la Loge.

Le Tribunal

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Mme Grace Alma Schoen vs. Geo. R Prinz, son époux, divorce; Gabriel O. Correjolles vs. Jacques C. Vidou, pour un contract; Mme Cecile Landry vs. Douglas Landry, séparation de corps et de biens; Southern Surety Co. vs. Mitchell-Borne Construction Co., réclamation, $7,765.74; Theodore J. Marse vs. A. J. Selloskey, dommages, $1,560; Gardner Parker vs A. M. Cooke, dommages, $15,000; Josephine Hall Bazile vs. Thomass Bazile, divorce; Mme Lee Brooks vs. Masonic Mut. Life Assn. of District of Columbia, réclamation, $1,000; Mme Philippine Buse vs. son époux, séparation de corps et de biens; S. R. Brown vs. J. R. King, réclamation, $153.80.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes lundi:

Mme Marie Josephine Villemenot, épouse de Jean B. Laplace; William J. Glennon, Jr., Mme Isabella Robinson, épouse décédée de John Quinn; Très Révérend Célestin M. Frain, Anna Flanagan, épouse décédée de Patrick Grace.

Joseph A. Sontag et Amelia Sontag, demandent l'émancipation.

UN DUEL AU REVOLVER.

John Houlihan est tué par John Hobren.

Hier soir, à 7 heures, le nommé John Hoben, arrimeur, domicilié 632 rue Première ayant été attaqué au coin des rues Thalia et Tchoupitoulas, par les frères Houlihan, fut chez lui et s'arma de son revolver. Armé, il revint sur les lieux où il avait été attaqué et retrouva, à nouveau, les frères Houlihan. Le nommé John Houlihan l'ayant alors injurié le menaça de son revolver, Hobren sortit alors le sien et tira sur son agresseur et le tua. Après la mort de John Houlihan, Hobren se rendit au 2me precinct de police, raconta les faits et se constitua volontairement prisonnier déclarant avoir agi en état de légitime défense.

Coups de fusil à Milneburg.

Au cours d'une bataille à coups de fusil, à Milneburg, Joseph Ochiglevich, épicier, fut grièvement blessé par Louis Morgan, cafetier. Henry Levy, beau-frère d'Ochiglevich, aurait pris part à la mêlée en faisant feu sur Louis Morgan, sans l'atteindre. Les accusés ont comparu hier devant le juge Alex. O'Donnell, de la Deuxième Cour Criminelle de Cité, qui a fixé le cautionnement de Louis Morgan à 500 dollars. Ochiglevich ne put comparaître devant la cour à cause de la gravité de sa blessure.

Une histoire de $500.

M. Jos. Cannon, actuellement domicilié chambre 717 hôtel DeSoto, a depuis sé plainte et fait arrêter Mlle Irène Cunningham, qui était entrée en conversation avec lui dans le train du Texas & Pacific et qu'il avait ensuite enregistrée comme sa femme à l'hôtel précité. La jeune Irène l'avait soulagé de la bagatelle de $500 et avait tenté de fuir sous d'autres cieux. Irène Cunningham a été écrouée.

Jeune chasseur accidentellement tué.

La première partie de chasse du jeune William Delaney, 19 ans, 1919, rue Marengo, lui a coûté la vie, à Paradis, Lne. Delaney et plusieurs amis se préparaient à quitter Paradis, pour une chasse, lorsque leur guide, Robert Parker, maniant le fusil de Delaney, une cartouche explosa, et le malheureux reçut la charge aux genoux. La distance à parcourir de Paradis à la Nouvelle-Orléans, est de 25 milles. Les amis de Delaney le transportèrent dans une voiture automobile, mais le jeune homme expira avant d'arriver à l'infirmerie Touro.

Le conseil de ville.

Une réunion spéciale a été tenue hier par le conseil de ville. Les commissaires de ville ont été renommés, à l'exception de W. P. Thompson, démissionnaire, qui a été remplacé par E. J. Glenny. John Dillon, nommé sur le bureau des incendies, en remplacement de Andrew Fitzpatrick; W. A. Dilzell, sur le bureau de santé, en remplacement de R. S. Stearns; Dr. E. W. Burgis, sur le département du service public, en remplacement du Dr. C. B. Craft. A sa séance d'aujourd'hui le conseil de ville adoptera une ordonnance abolissant la taxe sur les naissances.

Crâne fracturé.

Louis V. Hereford, 23 ans, 829, rue Marengo, fils du policier Hereford du septième precinct, a été victime d'un grave accident. Il est tombé sur le trottoir, en face du "Press Room", 116, rue St. Charles, et s'est fracturé le crâne. Les médecins ont peu d'espoir de le sauver.

LES THEATRES

TULANE.

Toute la semaine, le théâtre Tulane donne la pièce la plus passionnante qui fut jamais présentée sur une scène de la Nouvelle-Orléans. "The House of Glass", de Max Marrin. La scène se passe dans une pension bourgeoise, au moment où la jeune sténographe annonce son départ pour l'Ouest; son amoureux lui fait connaître sa bonne fortune qui le fait héritier de 100,000 dollars. Mais survient le trouble-fête dans la personne d'un détective, qui met le jeune couple en état d'arrestation. Le jeune homme, James Burke, plaide coupable, mais invoque la clémence des juges pour sa fiancée qui ne connaît rien du vol dont il s'est rendu coupable. La scène la plus émouvante se passe plus tard dans l'Ouest où Margaret Case est mariée à un important financier, et où elle reconnaît dans la personne du chauffeur de l'associé de son mari James Burke son ex-fiancé. Burke cherche à utiliser son ancienne fiancée pour voler le capitaliste, et une affaire des plus compliquées s'ensuit. Et pour terminer, l'innocence de la jeune femme devient éclatante et la comédie se clôture dans une scène de pardon.

CRESCENT.

Le théâtre Crescent, donne en matinée et en soirée, pendant la semaine l'excellente comédie "Which One Shall I Marry", dont le principal rôle est confié à Mlle Marguerite Henry. La prima donna n'a plus une réputation à se faire, ayant obtenu des succès retentissants sur les plus grandes scènes des Etats-Unis. Tommy Shearer, qui joue le rôle de l'Irlandais, a été remarquablement applaudi dans la comédie "Bringing Up Father," et la pléiade d'éminents artistes tels que Charles Frohman, E. H. Horner, Marie Doro, et G. H. Gilbert. Charles Gilbert joue le jeune homme riche et est secondé par Marie Tempest.

La splendide mise en scène et les délicieux décors, ainsi que la musique choisie, font le succès de cette inimitable comédie.

ORPHEUM.

Le théâtre de l'Orpheum a cette semaine les plus attrayantes vedettes parmi lesquelles, nous croyons devoir citer le charmant mélodrame, dû à la plume et à l'habile collaboration de M. William F. Baudin, le sympathique sergent-greffier de la police de la Nouvelle-Orléans. La pièce intitulée "Alias McCloskey", conduite par des artistes néo-orléanais, et par l'auteur lui-même, est un superbe succès. C'est la première fois qu'un membre de la police de notre ville aurait obtenu un succès aussi distingué sur les planches de la Nouvelle-Orléans. L'audition se continue par des scènes humoristiques données par les éminents artistes Frank Mullane, Walter de Leon, et Marie Davies. Ces derniers charment l'auditoire par la finesse de leurs réparties et l'excellence de leurs jeux de scène. De nombreux autres leur succèdent, et comme d'usage la soirée se termine par les vues animées des villes d'Espagne, d'Asie, ainsi que des vues des plus attrayantes.

Jeune fille enlevée par bandits villistes.

Dépêche Spéciale à l'Abeille.

El Paso, Texas, 4 décembre. — Des rapports officieux venant de Juarez, Mexique, prétendent que les bandits commandés par Villa ont assassiné le vice consul d'Allemagne à Chihuahua, et deux citoyens américains. Les mécréants auraient enlevé et emmené en captivité la fille d'un des américains mis à mort.

Les Rhumes

devraient être "saisis avant d'éclore," car s'ils sont négligés, les résultats qui en dérivent peuvent être sérieux. Plusieurs cas de consomption, de pneumonie et autres maladies fatales, doivent leur commencement à un rhume. Au premier symptôme d'un rhume, protégez vous même en nettoyant foncièrement votre système avec quelques doses de

THEDFORD'S Black-Draught

la véritable poudre végétale pour la foie

M. Chas. A. Ragland, de Madison Heights, Vie, dit: "Je me suis servi de Thedford's Black-Draught pour des dérangements d'estomac, indigestion et rhumes, et j'ai trouvé que c'était la meilleure médecine dont je ne m'étais jamais servi. Il rajeunit un vieillard."

Insistez pour le vrai et l'original de Thedford. E-67.

L'Avenir du Journalisme Français en Louisiane.

A la suite d'un article paru dans un journal local sous le titre "l'Avenir du journalisme français en Louisiane," nous relevons dans les colonnes de notre excellent confrère, "l'Indépendant" de Fall River, Mass., l'appréciation suivante, que nous croyons utile de reproduire ci-dessous:

(L'Indépendant de Fall River, Mass., 28 novembre 1916.)

"Notre confrère louisianais, à proprement parler, ne veut pas un journal,—mais une feuille personnelle—car le journal hebdomadaire qu'il dépeint ici, même à douze pages, n'aurait aucune utilité.

"Si c'est là toute l'ambition des "vrais" journalistes de Louisiane, il n'est pas étonnant de voir cette brillante constellation s'éteindre à l'horizon et disparaître.

"Le journal que nous souhaitons, nous, pour la Louisiane, serait un journal de lutte et d'action, capable de parler morale, religion et politique avec autorité, sans crainte ni faveur.

"Ce que les Américains d'origine française ont besoin en Louisiane, ce n'est pas tant un journal français édité par un Français, qu'un journal américain publié en français et s'occupant de toutes questions non pas au point de vue du "Français de France" de passage aux Etats-Unis, mais bel et bien au point de vue d'un Français d'Amérique, né et élevé aux Etats-Unis, et voulant conserver dans son pays d'adoption les us et coutumes de France qui peuvent s'adapter aux moeurs américaines.

"Tout le reste, en fait de journalisme français aux Etats-Unis, n'est que vanité."

XXX

Disparitions.

Mme J. T. Mooney, 1127, rue Calliope, dont le mari est employé à la Maginnis Cotton Mills, demande à la police de faire des recherches pour son époux, qui a disparu après s'être emparé de tout l'argent qui était dans la maison, à la suite d'une querelle avec elle. La police recherche également Joseph Magiore, jardinier de Kenner, qui a disparu depuis dimanche.

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

(Commencé le 3 octobre)

Le Roman d'une Mère

Par

Maxime DUROSIER

Haletante, la jolie américaine demanda à voix basse:

Haletante, la jolie américaine demanda à voix basse:

—Et Jean? depuis son retour, n'a-t-il point cherché à reconquérir votre amour?

Claire allait dire toute la vérité mais elle réfléchit qu'un mensonge serait charitable et très ferme, elle répondit:

—Votre mari vous aime profondément, peut-être en me revoyant a-t-il été remué par le ressouvenir du passé et s'en est-il senti un peu ému, mais son coeur est demeuré votre, et jamais il n'a été indigne de votre estime.

—Ah! merci, merci, que vous me rendez heureuse. Jean, mon Jean chéri, je vais encore l'aimer cent fois plus.

—Et maintenant, [illegible] Claire, [illegible] le conseil d'une vieille maman comme moi, partez, retournez en Amérique, l'oisiveté est mauvaise conseillère et votre mari commence de s'ennuyer: puis, ici la défiance trop souvent vous envahirait et tous deux vous seriez malheureux. Là-bas, vous n'aurait plus peur, vous serez tranquille, vous vous appliquerez à avoir quelques beaux enfants et, comme dans les contes de fée, vous aurez une vie de bonheur.

Moi aussi, je vais partir, la solitude n'est bonne pour personne, je vais aller retrouver mon fils; là seulement, à ses côtés, je retrouverai le grand calme dont j'ai besoin.

—Mme Saligny se leva et s'approchant de Claire:

—Je vais préparer mon depart: dans huit jours au plus tard, nous nous embarquerons, votre avis est donné trop sincèrement pour que je le néglige, et maintenant embrassons-nous comme deux bonnes amies, dites, le voulez-vous?

Les deux femmes se séparèrent en se disant adieu.

IX

La dernière épreuve

En rentrant du château, Mme Saligny rencontra son mari qui précisément rentrait de la chasse et ne se doutait pas de ce qui venait de se passer.

Avec sa brusquerie [illegible], Mme Saligny lui dit:

—Jean, je sais tout!

Elle avait dans les yeux une telle vivacité, son regard exprimait une telle expression étrange que cet homme qui avait pourtant vu tant d'événements et dont l'âme semblait cuirassée contre les surprises, ne put s'empêcher de se sentir ému malgré tous ses efforts, pour conserver son assurance.

—Tu sais tout? demanda-t-il, tout en accrochant son fusil de chasse et en déposant son carnier.

—Oui, oui, tout, tout, répétait sa femme d'une voix coupante, grinçante et sifflante.

Mais [illegible] des airs de mélodrame.

—Vraiment?

—Oui, certes.

—Et tu ne [illegible] est abominable, dis?

—Mais, que veux-tu dire?

—La marquise?

—Eh bien!

—Son fils?

—L'une a été ta maîtresse.

—Moi?

—Oh! évite-toi un mensonge, je sors du château et la malheureuse m'a tout avoué.

Jean Saligny était devenu plus blanc qu'un linge; tout en causant, ils avaient traversé le vestibule et Saligny, étant entré le premier dans le salon, se laissa aller sur un fauteuil, il tomba assis, comme écrasé, pendant que sa femme, debout, semblait quelque justicière [illegible] à demander des comptes et à infliger un châtiment.

Il y eut un moment de silence [illegible] Mme Saligny [illegible].

—Eh! j'en ai appris, j'en ai appris depuis ce matin.

Saligny baissa la tête comme assommé, ne répondant pas.

—Oui, oui, continua sa femme, j'ai tout su, tout tu entends, depuis ton amour pour la marquise, jusqu'à votre rencontre ici.

—Mais, ici, s'écria Jean Saligny, en relevant la tête: ici, il n'y a rien eu.

—Je le sais parbleu bien, mais ce n'est pas ta faute. Mais autrefois.

—Le passé?

—Oui, le passé, cette séduction.

—Je ne dois compte de mon passé de jeune homme à personne; tu ne devrais pas l'oublier.

—Je n'oublie rien; mais depuis notre venue ici, depuis ton retour, quel rôle me fais-tu jouer, me conduisant dans le même toit que celle qui a été ta maîtresse et qui a dû lutter pour rester ce qu'elle est redevenue par dix-huit ans de souffrances, de larmes, de repentir et de maternité, une honnête femme.

—Tu sais donc?

—Tout, te dis-je, la marquise s'est confessée à moi et je lui ai pardonné bien volontiers; elle a été si malheureuse et c'est une si digne mère. Mais [illegible] que comptes-tu faire? Voyons.

—Moi?

—Oui; tu n'as pas l'intention, je [illegible], de rester ici, en face de ces souvenirs qui doivent te brûler le coeur, en face de cette femme que la [illegible] à la torture et en face de ton fils [illegible] qui peut tout apprendre [illegible] à l'autre.

—Ah! la situation est pénible, murmura Saligny.

—Et ce n'est pas tout!

—Comment, ce n'est pas tout? s'écria Jean Saligny, [illegible] la révélation de la vérité [illegible] la comtesse.

—Non, ce n'est pas tout.

—Je te jure [illegible].

—Il y a encore [illegible].

—Non, je [illegible] grand Dieu!

—Mais il y a [illegible].

Jean Saligny [illegible] d'abord compris [illegible] qu'il eût inventé [illegible] quelque [illegible].

—Oui, et moi [illegible]. Que vais-je faire [illegible] que j'ai tout appris et qui peut [illegible] craindre, car ces [illegible] passions sont comme ces grands feux mal éteints, il reste toujours quelque étincelle qui peut embraser le foyer.

—Oh! il n'y a pas de danger.

—Ne dis pas cela, [illegible] et si la marquise [illegible].

—Mais elle a résisté.

—Je le sais; la femme [illegible] par la mère.

—Tu vois bien.

—Cela [illegible] aujourd'hui mais demain?

—Ne crains rien.

—Je crains tout au contraire [illegible] tu entends?

—Et alors?

—Tu ne trouves pas le moyen [illegible] capable de sortir de cette impasse?

Jean Saligny fit un geste qui signifiait qu'il ne voyait rien.

—Cherche! et ce ne sera pas long. Il n'y a qu'un seul moyen.

—Un seul?

—Oui.

—Et c'est?

—De partir.

—Partir?

—Oui, [illegible] la France et revenir là-bas dans notre cher pays, où nous avons été si heureux [illegible].

[illegible] Saligny [illegible] mort. [illegible] visiblement [illegible] qu'il avait [illegible] et [illegible] tout voulu [illegible].

[illegible] Mme Saligny [illegible], nous partirons.

—Quand?

—Quand tu voudras.

—Si vite! et nos intérêts à régler?

—Oh! [illegible] d'excellents notaires à Tours, tu en choisiras un, tu lui laisseras tes instructions et une [illegible], et les affaires, nos intérêts, comme tu dis, seront aussi bien réglés que si [illegible].

—Allons, puisque tu le veux.

—Il le faut, si tu veux sauver du naufrage la dernière chance de bonheur qui nous reste.

—Soit, soit.

—Mais, avant de partir, il te reste un dernier devoir à remplir.

A continuer.